

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

VILLE DE PORTNEUF

Réunion du 4 juin 2014

Tenue à l'hôtel de ville de Portneuf, à laquelle étaient présents Madame et Messieurs, Karine St-Arnaud conseillère et présidente (par téléphone), Jean Genest citoyen, Annick voyer citoyenne, Jacquelin Martel citoyen et Jean-François Jourdain fonctionnaire désigné et agissant à titre de secrétaire.

- L'ordre du jour est proposé par : M. Martel et adopté tel que rédigé.
- Le procès-verbal de la réunion du 7 mai 2014 est adopté tel que rédigé.

Demande de dérogation mineure pour un garage de 87m² au lieu de 75 m² au 26, rue Lemay.

Demande de dérogation mineure pour le 26, rue Lemay afin d'autoriser la construction d'un garage double de 87m² au lieu de 75 m² qui respecterait les normes d'implantation. Une division permettrait un établi et le reste de la superficie permettrait d'entrer les 2 véhicules, remorque, tondeuse et autres équipements.

Le CCU refuse à l'unanimité la demande de dérogation mineure car le propriétaire n'a pu démontrer que le règlement autorisant un garage de 75m² maximum lui causait un préjudice sérieux.

- Levée de l'assemblée proposée par M. Jacquelin Martel à 20h15
- Prochaine réunion prévue pour le jeudi, 2 juillet 2014 à 19h00.

Présidente

Page 1 sur 1

Secrétaire